

BREVET AVIRON D'ARGENT

Pour passer cette épreuve, vous devez être en possession de votre brevet d'aviron de bronze

L'ÉPREUVE

Pour obtenir ce brevet vous devez :

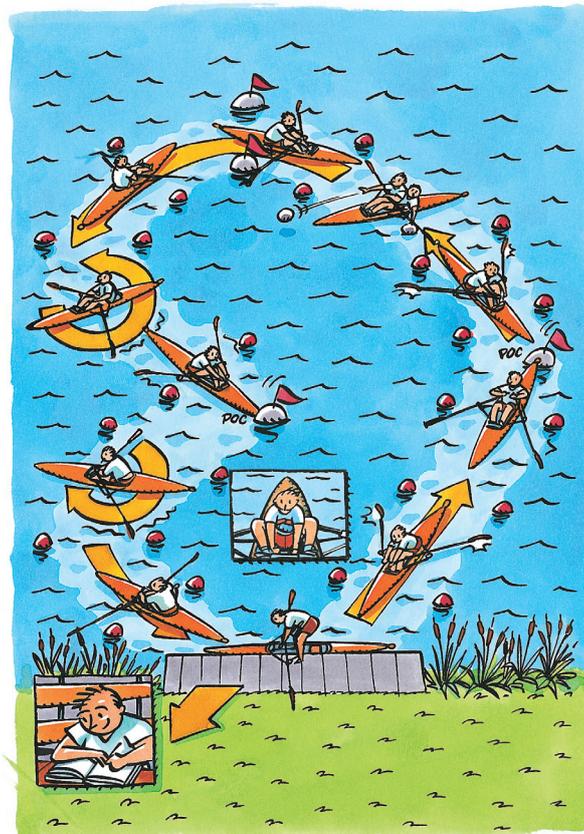
- Effectuer votre parcours en obtenant un total de points supérieur ou égal à 9, sans échec dans une **épreuve éliminatoire (7, 9, 11 et 12)**.
- Répondre à un questionnaire portant sur vos connaissances de l'activité et obtenir une note supérieure ou égale à 12.

LE PARCOURS

1 case validée = 1 point

- Monter dans votre bateau
- Régler votre barre de pieds
- Avancer en ligne droite
- Toucher une bouée avec la pointe avant
- Ramasser et renvoyer un ballon
- Passer entre 2 bouées sans les toucher
- Scier
- Faire demi-tour sur bâbord
- Toucher une bouée avec la pointe arrière
- Faire demi-tour sur tribord
- Accoster sans aide
- Descendre de votre bateau sans aide
- Renseigner le cahier de sortie

Total points _____ Validé oui non



LE BATEAU

Le bateau que vous utilisez est un bateau individuel, avec siège coulissant et croisement des avirons, mettant en jeu l'équilibre.

Cochez l'embarcation que vous utilisez :

- canoë
- skiff
- autre

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ N° de licence _____

Structure _____

VALIDATION

Nom du cadre diplômé _____

Parcours : Validé oui non Questionnaire : Validé oui non

Brevet validé oui non le _____ Signature et cachet du club

L'obtention de ce brevet marque pour vous la fin de la période de familiarisation à l'aviron.

Vous pouvez maintenant être autonome dans des embarcations stables.

Qui peut passer ces épreuves ?

- Les rameurs en possession d'une licence A, U ou D délivrée par la Fédération Française d'Aviron.
- Les autres pratiquants des structures affiliées à la FFA (scolaires, centres de loisirs, entreprises...). Ce public se voit décerner un diplôme par la structure mais ce brevet ne sera pas comptabilisé dans les brevétés du club sur le serveur licence.

Où ?

Dans toutes les structures affiliées à la FFA.

Par qui ?

Par un cadre diplômé (minimum 2e degré, éducateur fédéral).

Comment ?

Quand vous pensez avoir le niveau, en accord avec votre moniteur, présentez vous à l'épreuve.

Faites valider votre fiche par un cadre diplômé de votre club. Le club se chargera ensuite de saisir votre brevet depuis l'intranet fédéral sur votre licence. Une fois saisi, vous pourrez imprimer votre diplôme depuis votre Espace licencié > <https://ffsa-goal.multimedias.com/login>